



20 mars 2009

Faut-il sauver la soldate Bachelot ?

Les jeunes, classes dangereuses ?

Attention au risque de fascisation idéologique et institutionnelle anti-jeunes, sous prétexte de lutte contre l'alcoolisme.

Complément, actualisé au 20 mars, au texte "Jeunes et alcool : interdire plutôt qu'éduquer" et à l'interview – Paris – 8 mars 2009 (A.F.P.) : Loi Bachelot sur l'alcool, Docteur Rigaud / Docteur Caro.

La Loi Evin contre l'alcoolisme votée en 1990 a été inefficace mais pas dangereuse. Elle a cependant permis à un petit lobby puritain de santé publique de prendre et d'étendre un pouvoir de plus en plus puissant sur la politique de santé en France, jusqu'au projet de Loi Bachelot sur "les jeunes et l'alcool".

Cette loi adoptée en première lecture par l'Assemblée Nationale suscite un vif débat avant son examen par le Sénat. Elle présente une forte probabilité d'aggraver les problèmes au lieu de les atténuer.

La charmante Ministre, courageuse, notamment par ses convictions et par son franc-parler, talentueuse, notamment par sa force de persuasion et son humour, est, à juste titre, appréciée par une majorité de français.

Si cette "Loi Bachelot" est adoptée, elle risque fort de ternir pour longtemps cette belle image, à l'instar d'une tache indélébile sur ses beaux tailleurs. Sauf si... les sénateurs puis la commission mixte députés-sénateurs changent, dans le bon sens, cette loi.

Peut-on lui souhaiter "bonne chance Roselyne !".

Attention Mesdames et Messieurs les sénateurs et députés, à ne pas trop jouer avec le feu, dans la loi "Jeunes et alcool". Interdire les open-bars peut être une bonne décision. Interdire la vente d'alcool aux moins de 18 ans est, selon une forte probabilité, non seulement inefficace, mais dangereux.

Une petite équipe que j'anime, en tant que chercheur et observateur sur le terrain des régions et non dans des bureaux parisiens, vient de faire une étude sur un territoire de "la France profonde" dans l'Ouest non viticole. Les derniers faits analysés, datent du 13 mars 2009.

.../...

Je ne préciserai pas, en tout cas pas avant l'examen par le Sénat de la loi adoptée par l'Assemblée Nationale, le nom de la Communauté de communes sur laquelle a porté l'étude. Parce que je souhaite éviter une stigmatisation, par des médias, de ce territoire qui, dans ce domaine, a particulièrement souffert. Ici, un conseil local vient de durcir son discours et sa réglementation sur "les jeunes et l'alcool".

Extraits des récents et nouveaux discours publics : "Après la prévention, ... la répression". "La prévention ne semble plus suffire et les autorités locales sont prêtes à, désormais, plus de répression". "Du côté de la gendarmerie, à la période prévention va naturellement suivre une phase de répression. Tout le monde aura été prévenu...". "Les lycées prêchent la bonne parole". "Comment convaincre les parents ?". "A la maison, le jeune peut déjà être tenté". "Si répression il y a elle doit pouvoir s'exercer à tous les niveaux". "La répression doit aussi exister à la maison".

Quelques questions dans un débat complexe : les gendarmes étaient-ils, jusqu'alors, expérimentés, compétents et crédibles pour faire de la prévention ? Quels résultats obtenaient-ils ? Faut-il, désormais, que nous devenions tous gendarmes, tous policiers face aux jeunes qui boivent un peu, beaucoup, trop de boissons alcoolisées ? Une pédagogie de réduction des risques, dans le dialogue et avec la participation des principaux intéressés, a-t-elle été mise en œuvre ?

Les résultats de cette étude amènent un constat très grave : sur ce territoire précis, on a pu observer, dans la contemporanéité avec le débat sur la loi "Jeunes et alcool", et juste avant l'adoption de celle-ci par l'Assemblée Nationale, une aggravation des discours et dispositifs de répression anti-jeunes. "Nous avons anticipé la loi" a déclaré l'un des principaux responsables du conseil chargé de ce dossier.

C'est un constat de fascisation idéologique et institutionnelle anti-jeunes, sous prétexte de lutte contre l'alcoolisme. Je pèse mes mots : je ne dis pas "c'est du fascisme" ni, "ce sont des fascistes". Les responsables sont des élus et professionnels plutôt modérés, de droite et de gauche, mais pas d'extrême-droite ni d'extrême-gauche.

Des historiens nous ont permis de connaître la genèse de l'hygiénisme médical et politique anti-alcoolique en France : juste après la défaite de 1870 et la Commune de 1871. Après la grande peur des droites et de la bourgeoisie, les "classes laborieuses" ont été stigmatisées comme "classes dangereuses" notamment à travers le prisme de l'alcool et de l'alcoolisme.

Aujourd'hui, les jeunes, et pas seulement une petite minorité d'entre eux sont en train d'être considérés comme des "classes dangereuses", à cause de leurs consommations de boissons alcoolisées. Attention aux retours de flamme, aux réactions de défense, légitimes ou non, aux effets pervers !

Le conseil chargé de la question "Jeunes et alcool" est constitué de 5 composantes : la gendarmerie, les établissements scolaires (lycées, collèges...), le centre local en alcoologie-addictologie, la principale municipalité du territoire, qui coordonne et finance le conseil et, relais majeur, des médias locaux. Les jeunes ne sont pas représentés dans le conseil. Un journal local a publié récemment un dossier où les divers acteurs s'expriment, sauf... les jeunes. Pourquoi ? Réponse d'un journaliste : « On a essayé, mais on a été mal reçus. Ils nous disent : "Arrêtez de nous pointer du doigt" ».

En 1999, aggravant le processus de diabolisation et le manichéisme de la Loi Evin, l'alcool, et donc le vin, sont devenus officiellement des drogues en France.

En 2002, les électeurs des régions viticoles l'ont fait payer cher à la majorité qui était alors au pouvoir : Jospin éliminé, Le Pen s'est retrouvé au deuxième tour des présidentielles face à Chirac.

La colère et la révolte des professionnels du vin, des vignerons aux exportateurs, sont beaucoup plus fortes en 2009 qu'en 1999.

Si la Loi Bachelot est adoptée en l'état par le Sénat, la majorité de Sarkozy peut se faire du souci pour les régionales de 2010 et pour les présidentielles de 2012. Qui tirera les marrons du feu ? Le Pen à nouveau ? Besancenot ? Bayrou ? Les paris sont ouverts.